

# Fonctionnement Internat Garçons

## L'internat des Garçons du Lycée

Accueille une centaine de garçons de la 2<sup>de</sup> à la Terminale. Les élèves arrivent de province ou de l'étranger. Ils viennent à Stanislas pour y faire des études de qualité, vivre en groupe, en portant une attention première à l'autre, en partageant une vie de communauté. Les élèves sont désireux d'approfondir leur foi chrétienne ou cherchent un sens profond à leur vie. Les élèves vivent en chambres de 3 ou 4 en 2<sup>de</sup>, chambres à 1 ou 2 lits pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et T<sup>le</sup>.

La vie de l'internat est organisée comme suit :

### Les horaires de l'internat

**7h00** Réveil

**7h 15** Début du service du petit déjeuner

**7h 30** Fermeture de l'internat

**7h 50** Etude

**8h 00** Messe

**8h20** Fin de l'étude

**12h30 – 13h45** Le foyer de l'internat est ouvert le mardi et le jeudi, sous la responsabilité de professeurs éducateurs.

**16h00 – 17h 00** Ouverture du foyer pour tous les internes

Accès aux chambres pour les internes de Première et de Terminale

**17h 00** Accès aux chambres pour les internes de Seconde

**17h25 – 19h00** Étude surveillée pour les internes de Seconde et Première en salle

Étude en chambre pour les internes de Terminale.

Possibilité d'étude dirigée en mathématiques et lettres-histoire-géographie

**19h00** Dîner. Détente. Activités sportives

**20h30** Chapitre hebdomadaire (par niveau)

**20h30** Étude surveillée pour les internes de Seconde et de Première

Étude en chambre pour les internes de Terminale

**22h00– 22h15** Office des Complies à Notre-Dame-sous-Terre

**22h 30** Extinction des feux

## Internat du Lycée

### Les Capitaines :

Elèves choisis pour leur aptitude à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités, les capitaines se voient confier l'animation d'une équipe durant l'année. Les capitaines ont pour vocation de servir leurs camarades en s'impliquant dans tous les domaines de la vie d'internat mais aussi en les portant dans la prière. Réunis en chapitres et lors de week-ends qui leur sont réservés, ils collaborent avec l'équipe d'encadrement (aumônier, préfet et éducateurs) pour organiser la vie de la maison.

### Les services :

Le service des autres n'est pas réservé aux plus « engagés » et l'internat ne saurait donc faire l'impasse sur un aspect de l'éducation qui s'inscrit pleinement dans notre projet d'école catholique. Les initiatives et les sollicitations sont nombreuses et beaucoup d'élèves ont leur propre engagement par ailleurs. Il est demandé à chacun de consacrer un peu de temps dans un service proposé par l'internat, dans le respect des impératifs scolaires et des aspirations de chacun. Le service assuré à l'internat dispense les élèves de 1<sup>ère</sup> de celui de l'externat (pôle Ozanam).

### Les équipes :

Chaque équipe placée sous la responsabilité d'un capitaine d'internat réunit une dizaine d'élèves des trois niveaux (2<sup>de</sup>, 1<sup>ère</sup> et T<sup>le</sup>). L'équipe d'internat est un lieu privilégié de rencontres entre internes autour d'activités culturelles, spirituelles ou ludiques. Un calendrier propre à chaque équipe est élaboré en début de période et fixe quelques grands rendez-vous tels qu'une sortie théâtre, un dîner, un tournoi sportif ou encore une excursion.

### La prière en communauté :

Elle rythme la vie de nombreux internes lors des offices proposés quotidiennement (messe, complies). L'aumônier de l'internat assure non seulement son ministère en tant que prêtre mais participe en qualité d'éducateur à toute la vie de l'internat (réunions de chaque classe en « chapitre » avec le préfet chaque semaine). Il est toujours disponible pour rencontrer chaque interne.

### Une détente appropriée :

Elle doit enfin permettre aux internes de reprendre leur travail dans les meilleures conditions et de profiter du temps libre pour partager des activités ludiques mais aussi éducatives : sport en salle (badminton, handball, basket) ou sur cour, jeux au foyer de l'internat (billards, baby-foot, échecs, atelier théâtre, journaux, ciné-club, sorties culturelles).

## Quelques règles spécifiques à l'internat :

**Téléphone** : Un usage dérogatoire est accordé pour les internes de 19h00 à 20h25, uniquement en chambre. En dehors de ces horaires, le téléphone est rangé et **éteint**.

**Literie** : Les élèves internes peuvent bénéficier d'une literie entièrement fournie et entretenue par l'établissement (draps, couvertures, traversin et taie) ou choisir d'apporter la leur (couette, oreiller, ... pour des lits de 90 x 200). Le choix est donné (pour l'année) aux familles qui doivent obligatoirement opter pour l'une des deux formules proposées par une circulaire jointe.

**Etudes surveillées** : Les élèves doivent travailler au moins trois heures en moyenne chaque soir. Les internes de Seconde et de Première sont en étude surveillée en salle. Ces derniers ont la possibilité cependant de travailler dans leur chambre après le dîner s'ils sont suffisamment autonomes. Les élèves de Terminale travaillent individuellement dans leur chambre mais peuvent, le cas échéant, demander à travailler en petit groupe en salle. *Si le travail en chambre n'est pas satisfaisant, tout élève peut être astreint à l'étude surveillée en salle.*

**Sortie le samedi** : Ouverture du foyer de 11h30 à 13h30 (les chambres ne sont pas accessibles). Les internes quittent l'internat après leurs cours ou après le déjeuner.

**Sortie le mercredi** : Ouverture de l'internat à 12h00. Une sortie peut être accordée si elle est justifiée, après le déjeuner à Stanislas (13h00) et jusqu'à 17h00 au plus tard. Les élèves internes doivent se présenter en préfecture à leur départ puis dès leur retour.

**Rentrée obligatoire le dimanche soir** : Le retour se fait entre 19h00 (possibilité de dîner et messe dominicale à 19h30) et 22h00, heure limite de rigueur. L'appel est fait dans les chambres à 22h00.

## Les correspondants :

Nous rappelons à nos familles que, si elles ne résident pas à proximité de Paris, elles doivent avoir un correspondant pour être notre interlocuteur en cas de besoin (consultation d'un médecin ou transfert à l'hôpital...) et pour accueillir l'élève pensionnaire pendant le week-end (ou jour férié), ainsi que durant les examens de fin d'année. Celui-ci doit être un adulte suffisamment âgé pour être un substitut parental, ce qui exclut une sœur ou un frère aîné de quelques années. Nous attendons une vraie structure familiale d'accueil et sommes opposés à toute autre organisation ne reposant que sur la confiance laissée à un jeune seul à Paris. Une chambre isolée, située à quelques étages de la possibilité de prendre des repas, n'est pas une solution. Faute d'une vraie famille de correspondant, nous nous verrions dans l'obligation de remettre en cause, même en cours d'année, le maintien à Stanislas de l'élève dont la famille ne remplirait pas cet aspect du contrat éducatif avec nous.

### Joindre la préfecture de l'internat du Lycée :

Préfet : Monsieur Jean-Marie BROCHU

**Ligne directe** : 01 42 84 88 56 (Téléphone/répondeur)

**Fax** : 01 42 84 88 57

**e-mail** : [internat.lycee@stanislas.fr](mailto:internat.lycee@stanislas.fr)

### Joindre l'aumônier de l'internat du Lycée :

Abbé Olivier SCACHE

06 43 68 58 99 / [olivier.scache@stanislas.fr](mailto:olivier.scache@stanislas.fr)